



**Message du Comité international 17 octobre
à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère
17 octobre 2011
www.refuserlamisere.org**

Seul un développement qui n'oublie personne est durable

"L'éradication de la pauvreté est le plus grand défi auquel est confronté le monde aujourd'hui et une condition indispensable pour parvenir à un développement durable".¹

Nous, membres du Comité international 17 octobre, soutenons sans réserve cette affirmation des Etats membres des Nations Unies. Nous décidons de la relayer aux niveaux politique, économique, social et culturel afin de la faire reconnaître. A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, nous affirmons notre solidarité avec ceux qui vivent dans la pauvreté et nous déclarons que **seul un développement qui n'oublie personne est durable**.

Nous croyons que, dans le cadre d'une approche inclusive du développement, il est fondamental que les politiques économiques, sociales et environnementales prennent en compte les réalités de vie des personnes les plus exposées aux risques et dangers de l'environnement. Non seulement leurs contributions aux efforts entrepris doivent être reconnus, mais elles doivent être co-initiateurs des changements voulus par tous pour vivre en harmonie sur une planète économiquement, socialement et écologiquement viable.

Néanmoins, d'un continent à l'autre, le même constat se répète : les personnes et familles encerclées par l'extrême pauvreté sont davantage exposées que d'autres aux risques et aux dangers de l'environnement dans lequel elles vivent. Elles ont aussi moins de moyens pour faire face aux conséquences sociales, économiques et sanitaires du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Trop souvent, ces personnes très pauvres trouvent refuge dans des zones polluées par des rejets industriels ou menacées par des catastrophes naturelles tels que inondations, sécheresse ou glissements de terrain.

Obligées de vivre dans des environnements à risques, les personnes en situation de grande pauvreté déploient d'énormes efforts pour assurer leur subsistance et mettent en danger leur sécurité personnelle et leur santé. Dans les zones urbaines, beaucoup de familles survivent en collectant des ordures pour les recycler et les revendre. Dans les zones rurales, elles passent de nombreuses heures dans les champs ou les plantations. Cela les expose à des substances chimiques toxiques. Leur corps paye un lourd tribut à un labeur éreintant qui ne permet pas de vivre.

Pour atteindre un développement durable qui n'oublie personne, les engagements et les efforts de tous les citoyens, riches et pauvres, sont essentiels. Les personnes en situation de pauvreté doivent pouvoir participer à égalité à la conception et la mise en oeuvre des politiques de développement durable. Ce sont elles que l'on voit en première ligne des initiatives, travaillant en petits groupes d'amis solidaires, pour passer d'une vie dangereuse et à peine supportable à la création d'activités génératrices de revenus. Souvent elles transforment leurs conditions de vie, par exemple par l'amélioration d'installations d'arrivée d'eau, d'assainissement ou de chauffage.

¹ 64ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, résolution A.RES/64/236)

Il est impératif de s'assurer que les politiques et les programmes de développement et de respect de l'environnement soient conçus et réalisés avec l'intelligence et l'expérience de tous, et donc aussi des personnes et populations les plus vulnérables. Sans leur participation active, nous ne pourrions créer un monde libéré de la pauvreté et de la faim.

Le Comité international 17 octobre vous encourage à montrer publiquement votre solidarité avec les personnes les plus exclues de nos sociétés à l'occasion de cette Journée internationale qui rend visible leurs efforts quotidiens contre la pauvreté et l'exclusion. C'est seulement à cette condition que le développement sera réellement durable, construisant ainsi une paix véritablement durable.

* * *

Le Comité International 17 octobre est constitué de personnes de toutes origines, dont des personnes en situation de pauvreté, engagées ensemble dans la lutte contre la misère :

Membre d'honneur :

S.E. Javier Perez de Cuellar (Pérou), 5ème Secrétaire général des Nations Unies ;

Président :

• M. Cassam Uteem (Maurice) Président de la République de Maurice (1992-2002) ;

Membres :

- M. Abdou Diouf (Sénégal) Président, Organisation Internationale de la Francophonie ;
- S.E. Jean-Marc de La Sablière (France) Ambassadeur de France en Italie ;
- Mme Nina Lim Yuson (Philippines) Présidente, Mouvement International ATD Quart Monde ;
- S.E. Boutros Boutros-Ghali (Égypte) 6ème Secrétaire général des Nations Unies ;
- Me Titinga Pacéré, (Burkina Faso) Avocat, Tribunal Pénal International, Arusha ;
- S.E. Miguel Angel Estrella (Argentine) Pianiste, Ambassadeur d'Argentine auprès de l'UNESCO ;
- M. Jean-Paul Baget (France) Musicien et pédagogue ;
- Professeur Adam Seligman (Etats-Unis) Boston University ;
- Professeur Yozo Yokota (Japon) Chuo University, Faculté de Droit, Tokyo ;
- Mme Huguette Bossot-Redegeld (France) Mouvement International ATD Quart Monde ;
- Mme Simone Veil (France) Ancienne Présidente du Parlement Européen ;
- Mme Gemma Adaba (Trinidad et Tobago) Ancienne Représentante auprès des Nations Unies de la Confédération Internationale des Syndicats (CIS) ;
- M. Eugen Brand (Suisse) Délégué Général, Mouvement International ATD Quart Monde ;
- M. Donald Lee (Australie) Ancien Fonctionnaire International des Nations Unies (DESA) ;
- M. Jacques Petidor (Haïti) Educateur – Ministère de l'Éducation ;
- Mme Djamila Delloula Bouguessa (France) ATD Quart Monde.

* * *

Comité international 17 Octobre
107, avenue du Général Leclerc
F-95480 Pierrelaye
Tel : +33 (0)1 30 36 22 24
Fax : +33 (0)1 30 36 22 21
comite.international@oct17.org